

RCS : EPINAL Code greffe : 8801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00007 Numéro SIREN : 352 898 027 Nom ou dénomination : IN EXTENSO CENTRE-EST

Ce dépôt a été enregistré le 07/10/2020 sous le numéro de dépôt 4521

In Extenso

SAS IN EXTENSO CENTRE EST

Au 30 juin 2019

38 Rue Léo Valentin
88052 EPINAL CEDEX 9

Siret : 35289802700060

In Extenso

SAS IN EXTENSO CENTRE EST

Au 30 juin 2019

38 Rue Léo Valentin
88052 EPINAL CEDEX 9

Siret : 35289802700060

SOMMAIRE

ATTESTATION	1
COMPTES ANNUELS	2
BILAN ACTIF	3
BILAN PASSIF	4
COMPTE DE RESULTAT	5
ANNEXE	
<i>REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	7
<i>FAITS CARACTERISTIQUES</i>	10
<i>NOTES SUR LE BILAN</i>	12
<i>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</i>	24
<i>AUTRES INFORMATIONS</i>	27
DETAIL DES COMPTES	30
DETAIL DU BILAN	31
DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT	39
ETATS DE GESTION	45
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	46
DETAIL DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	47
DOSSIER DE GESTION	54
LIASSE FISCALE	55

ATTESTATION

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS IN EXTENSO CENTRE EST relatifs à la période du 01 juin 2018 au 30 juin 2019 qui se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	24 871 361
Chiffre d'affaires	20 930 656
Résultat net comptable (Bénéfice)	1 794 170

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à EPINAL CEDEX 9

Le 01 janvier 1900

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2019	Net 31/05/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	517 292	41 742	475 550	604 139
Fonds commercial (1)	5 163 503		5 163 503	5 117 171
Autres immobilisations incorporelles	6 818 104	3 672	6 814 432	5 698 187
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	152		152	1 975
Constructions	43 948	31 185	12 763	997
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 984	2 227	2 757	
Autres immobilisations corporelles	2 038 148	1 280 580	757 568	765 447
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	28 735	11 523	17 212	1 246 327
Créances rattachées aux participations	4 811		4 811	
Autres titres immobilisés	90 485	89 303	1 182	992
Prêts	91 389		91 389	94 298
Autres immobilisations financières	81 257		81 257	79 817
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 882 809	1 460 232	13 422 577	13 609 350
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				21 160
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	8 386 252	1 044 010	7 342 242	7 393 299
Autres créances	1 397 410	1 216	1 396 194	1 584 753
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	75 722	17 423	58 299	52 007
Disponibilités	2 508 614		2 508 614	1 503 833
Charges constatées d'avance (3)	143 435		143 435	147 007
TOTAL ACTIF CIRCULANT	12 511 434	1 062 650	11 448 784	10 702 059
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	27 394 242	2 522 881	24 871 361	24 311 409
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	30/06/2019	31/05/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 935 198	3 030 602
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	5 889 866	5 718 172
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	303 060	287 987
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 408 890	1 413 080
Report à nouveau	41 414	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 794 170	1 331 503
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12 372 598	11 781 344
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	377 926	308 833
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	377 926	308 833
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 318 570	4 113 578
Emprunts et dettes financières diverses (3)	55 018	265 974
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	679 268	674 317
Dettes fiscales et sociales	4 843 328	4 439 880
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 822	12 977
Autres dettes	138 436	129 023
Produits constatés d'avance	3 081 395	2 585 483
TOTAL DETTES (1)	12 120 838	12 221 232
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	24 871 361	24 311 409
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 471 205	12 221 232
(1) Dont à moins d'un an (a)	9 649 633	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	152 153	157 195
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTE DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2019	31/05/2018
Produits d'exploitation (I)				
Ventes de marchandises	5 097		5 097	3 897
Production vendue (biens)	512 244		512 244	469 588
Production vendue (services)	20 413 315		20 413 315	15 872 678
Chiffre d'affaires net	20 930 656		20 930 656	16 346 163
Production stockée			20 253	
Production immobilisée			200	
Subventions d'exploitation			20 033	35 056
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			504 530	526 523
Autres produits			52 822	28 570
Total produits d'exploitation (I)			21 528 495	16 936 312
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			4 774	1 421
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				10 517
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			4 319 941	3 220 872
Impôts, taxes et versements assimilés			537 446	470 203
Salaires et traitements			8 683 740	6 887 320
Charges sociales			3 181 004	2 591 502
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			318 377	247 168
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			297 763	281 811
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			90 535	1 216
Autres charges			1 833 108	1 634 581
Total charges d'exploitation (II)			19 266 688	15 346 612
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 261 807	1 589 700
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			48 000	20 990
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			304	129 379
Autres intérêts et produits assimilés (3)			19 852	8 730
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			14 827	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			82 982	159 098
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				600
Intérêts et charges assimilées (4)			47 401	67 943
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			47 401	68 543
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			35 581	90 555
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			2 297 388	1 680 255

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2019	31/05/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	10 675	148 069
Sur opérations en capital	1 258 804	252 070
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	1 269 479	400 139
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	80 852	174 931
Sur opérations en capital	604 123	130 738
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		70 993
Total charges exceptionnelles (VIII)	684 975	376 662
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	584 504	23 477
Participation des salariés aux résultats (IX)	233 047	
Impôts sur les bénéfices (X)	854 676	372 229
Total des produits (I+III+V+VII)	22 880 956	17 495 549
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	21 086 786	16 164 046
BENEFICE OU PERTE	1 794 170	1 331 503
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	20 260	
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS IN EXTENSO CENTRE EST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 24 871 361 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 794 170 euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 01/06/2018 au 30/06/2019.

La durée de l'exercice a changé d'un exercice sur l'autre pour les raisons suivantes :

- Exercice de 13 mois dû au changement de date de clôture, au 30 juin 2019 au lieu du 31 mai 2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/07/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Application des dispositions du règlement N°2015-06 (applicable aux services ouverts à compter du 1er janvier 2016) : Méthode prospective pour l'affectation du malis technique de fusion comptabilisé au poste fonds commercial au 30/06/2019) :

Le malis technique doit désormais être affectés aux actifs sous-jacents sur lesquels existent les plus-values latentes.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 20 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 20 ans
- * Installations techniques : 3 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 - 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 3 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires (Droit de mutation, honoraires et frais d'actes).

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net corrigée de la filiale ou en fonction de ses perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable inscrite à l'actif du bilan (augmentée le cas échéant du mali technique affecté aux titres de participation), une provision pour dépréciation des titres est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture a été constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 180 109 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Dérogations

L'entreprise a eu recours à des options particulières :

- Travaux en cours clients :
- Les travaux en cours à la clôture de l'exercice sont traités au prix de vente horaire moyen avec prise en compte des bonis malis et en retenant la méthode de l'avancement.
- Ils figurent en "Clients-factures à établir" lorsqu'il s'agit de travaux en cours et en "produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.

FAITS CARACTERISTIQUES

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

- Absorption d'IE DIJON, par voie de TUP, en date du 01/06/2018
- Absorption d'IE BESANCON, par voie de TUP, en date du 01/06/2018
- Acquisition le 01/06/2018, d'une clientèle Fiduciaire de Brabant par l'intermédiaire d'échange de titres d'un montant de 121 000€. TUP en date du 10/09/2018
- Réduction de capital par annulation de 2 577 actions proposées de 61€, dans le cadre de la sortie de l'agence de Remiremont (Jean-Paul SALFRANC). Ce dernier a racheté une partie de la clientèle pour 767 108€.
- Augmentation de capital de 61 793€, par création de 1 013 actions nouvelles, ayant pour but l'entrée d'une nouvelle associée, Severine PERRIN.

Les opérations de TUP intervenues sur l'exercice ont eu les incidences suivantes sur les comptes annuels :

1/Concernant la TUP de IE Besançon :

Cette opération a généré un Mali de confusion de 306 883.68€ intégralement affecté au fonds de commerce entant que mali technique.

2/Concernant la TUP de IE DIJON :

Cette opération a généré un Mali de confusion de 642 553.47€ intégralement affecté au fonds de commerce entant que mali technique.

3/Concernant la TUP de Fiduciaire de Brabant :

Cette opération a généré un Mali de confusion de 168 808.31€ intégralement affecté au fonds de commerce entant que mali technique.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Au cours de l'exercice 2018/2019 :

- La société IN EXTENSO CENTRE EST a absorbé par voie de TUP les sociétés IE DIJON , IE BESANCON et Fiduciaire de Brabant.

Ces TUP sont intervenues :

- > au 01 juin 2018 pour IE DIJON
- > au 01 juin 2018 pour IE BESANCON
- > au 10 septembre 2018 avec effet rétroactif fiscal au 01 juin 2018 pour la dissolution et confusion avec Fiduciaire de Brabant.

Du fait des TUP intervenues à effet au 01 juin 2018, l'activité de l'exercice n'est en rien comparable à l'exercice précédent.

Autres éléments significatifs

- Identité de la société Mère consolidant les comptes de la société :
AVENIR IE SAS au capital de 65 086 020 € (SIREN : 844 333 245) - adresse : 106 Cours Charlemagne, 69002 LYON

- Au cours de l'exercice 2018-2019 :

Le capital social au 30 juin 2019 est composé de 48 118 actions soit une diminution de 1 564 actions suite aux événements suivants :

- cession agence Remiremont (Jean-Paul Salfranc) - 2577
- augmentation de capital par la création de 1 013 nouvelles actions.

FAITS CARACTERISTIQUES

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	5 117 171	209 060	162 729	5 163 503
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 743 721	1 132 825	541 150	7 335 396
Immobilisations incorporelles	11 860 892	1 341 885	703 879	12 498 899
- Terrains	2 152		2 000	152
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	19 720			19 720
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	11 206	13 022		24 227
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 884	3 101		4 984
- Installations générales, agencements aménagements divers	615 445	210 196	35 645	789 997
- Matériel de transport	113 949	21 592	8 750	126 792
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 028 281	259 644	166 565	1 121 360
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 792 637	507 555	212 960	2 087 233
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 257 850	1 063 874	2 288 178	33 546
- Autres titres immobilisés	90 079	752	347	90 485
- Prêts et autres immobilisations financières	174 116	10 270	11 739	172 646
Immobilisations financières	1 522 045	1 074 896	2 300 264	296 677
ACTIF IMMOBILISE	15 175 575	2 924 336	3 217 104	14 882 809

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 222 471	277 280	1 066 328	2 566 079
Apports	119 415	230 275	8 568	358 258
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 341 886	507 555	1 074 896	2 924 337
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	703 879	212 960	2 300 264	3 217 104
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	703 879	212 960	2 300 264	3 217 104

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion (mall technique).

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

	30/06/2019
Éléments achetés	660 398
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	4 503 104
Total	5 163 503

Fonds commerciaux : acquisitions de l'exercice = 209 060.84€

Cessions de l'exercice = 162 729€

Les fonds commerciaux ne sont pas amortis, car leur durée de vie est illimitée.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat, et, le cas échéant des frais liés à l'acquisition (Droit de mutation, honoraires et frais d'actes).

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net corrigée de la filiale ou en fonction de ses perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable inscrite à l'actif du bilan (augmentée le cas échéant du mali technique affecté aux titres de participation), une provision pour dépréciation des titres est constituée du montant de la différence.

NOTES SUR LE BILAN

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SCI DU PRIEU	8	-5	64,80	16	4	1			-3	
SARL IN EXTENSO CENTRE EST	4	68	99,98	4	4			95	66	48
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SARL TRANSAXIO CENTRE EST	25	5	30,00	8	8			194		
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	452 661	23 254	430 501	45 414
Immobilisations incorporelles	452 661	23 254	430 501	45 414
- Terrains	178	83	261	
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	19 720			19 720
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	10 208	1 256		11 465
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 884	343		2 227
- Installations générales, agencements aménagements divers	427 709	80 618	6 274	502 052
- Matériel de transport	59 418	22 523	8 750	73 192
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	640 982	190 299	125 946	705 335
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 160 099	295 123	141 231	1 313 992
ACTIF IMMOBILISE	1 612 760	318 377	571 732	1 359 406

Détails des Amortissements au début de l'exercice :

Amortissements au 01/06/2018 (à l'ouverture) : 1 465 614€

Reprise des amortissements constitués dans les sociétés absorbées : 148 695€

Total : 1 612 760€

Dotation de l'exercice : 318 377€

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 104 554 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	4 811		4 811
Prêts	91 389		91 389
Autres	81 257		81 257
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	8 386 252	8 386 252	
Autres	1 397 410	1 397 410	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	143 435	143 435	
Total	10 104 554	9 927 097	177 457
Prêts accordés en cours d'exercice	-2 909		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	1 997 889
Clients - FAE hors groupe	3 448
RRR à obtenir & avoirs à recevoir	4 250
Orga. sociaux - Pds à recevoir	6 685
Etat - produits à recevoir	180 109
Divers - Produits à recevoir	9 085
Total	2 201 467

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière des principaux éléments du portefeuille se monte à 58 299 euros pour une valeur comptable de 75 722 euros. Le montant des moins-value latentes correspondantes est de 17 423 euros.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit, pour les informations principales, comme suit :

NOTES SUR LE BILAN

	Valeur historique	Valeur liquidative	Gains latents	Pertes latentes
PORTEFEUILLE BOURSIER	75 722	58 299		17 423
TOTAL	75 722	58 299		17 423

Les valeurs mobilières de placements sont valorisées au dernier cours connu au moment de la clôture lorsqu'il s'agit de titres faisant l'objet d'une cotation.

Lorsque ce cours est inférieur aux coûts historiques d'achat tels qu'ils figurent en comptabilité, une provision pour dépréciation est constatée.

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	100 826			100 826
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	1 038 206	417 014	392 571	1 062 650
Total	1 139 033	417 014	392 571	1 163 476
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		297 763	377 744	
Financières			14 827	
Exceptionnelles				

Dépréciation des immobilisations

Reprise des dépréciations des immobilisations financières constitués dans les sociétés absorbées : 216€

Reprise des dépréciations des créances clients constitués dans les sociétés absorbées : 119 252€

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 1 045 226 euros.

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 17 423 euros. Par catégorie de valeurs mobilières, les éléments significatifs sont :

	Montant
Portefeuille boursier (titres cotés)	17 423
TOTAL	17 423

La dépréciation sur le portefeuille boursier correspond à la moins-value latente calculée par référence au cours de clôture au 30 juin 2019 soit une provision constituée pour 17 423€.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 935 198,00 euros décomposé en 48 118 titres d'une valeur nominale de 61,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	49 682	61,00
Titres émis pendant l'exercice	-1 564	61,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	48 118	61,00

Le capital de 3 030 602€ au 31 mai 2018 a été mouvementé au cours de l'exercice 2018/2019 de la manière suivante :

- diminution de 157 197€ suite à la cession de 2 577 actions (JP Salfranc)
- augmentation de 61 793€ par apport en numéraire en 01/2019 (S.Perrin) et émission de 1 013 nouvelles actions.

Le capital au 30 juin 2019 est de 2 935 198€ pour 48 118 actions de 61€ chacune

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détenation	Nombre de parts ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
IN EXTENSO NATIONAL 69002 LYON	51,69	24 875,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

NOTES SUR LE BILAN

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 09/11/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	1 331 503
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 331 503
Affectations aux réserves	536 591
Distributions	794 912
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	1 331 503

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/06/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2019
Capital	3 030 602		61 793	157 197	2 935 198
Primes d'émission	5 718 172		171 694		5 889 866
Réserve légale	287 987	15 073	15 073		303 060
Réserves générales	1 413 080	521 518	521 518	525 708	1 408 890
Report à Nouveau				-41 414	41 414
Résultat de l'exercice	1 331 503	-1 331 503	1 794 170	1 331 503	1 794 170
<i>Dividendes</i>		794 912			
Total Capitaux Propres	11 781 344		2 564 248	1 972 995	12 372 598

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	308 833	69 093			377 926
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	308 833	69 093			377 926
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		90 535	24 768		
Financières					
Exceptionnelles					

Reprise des provisions pour IFC constituées dans les sociétés absorbées : 3 326€

Dotation de l'exercice : 90 535€

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 12 120 838 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	152 153	152 153		
- à plus de 1 an à l'origine	3 166 417	695 212	2 130 472	340 733
Emprunts et dettes financières divers (*)	9 333	9 333		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	679 268	679 268		
Dettes fiscales et sociales	4 842 638	4 842 638		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 822	4 822		
Autres dettes (**)	184 812	184 812		
Produits constatés d'avance	3 081 395	3 081 395		
Total	12 120 838	9 649 633	2 130 472	340 733
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	80 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	869 966			
(**) Dont envers les groupes et associés	46 376			

Total des emprunts garantis par des suretés (Montant à l'origine) : 2 930 000 Euros

Total des emprunts garantis par des suretés (capital restant dû) : 1 708 893 Euros

Reprise des emprunts constitués dans les sociétés absorbées : 69 655€

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	68 228
Fournisseurs - FAR hors groupe	74 899
ICNE s/ autres emprunts, dettes as.	9 333
Dettes provisionnées pour CP	884 803
Dettes provisionnées pour RTT	124 965
Personnel - Autres charges à payer	234 329
Personnel - Primes à payer	464 067
Orga. sociaux - CS sur CP	319 274
Orga. sociaux - Autres CS à payer	145 067
Charges à payer form prof. contin	59 145
Charges à payer particip eff constr	51 792
Charges à payer taxe apprentissag	4 722
Etat - Charges à payer	144 408
Charge à payer - CFE	10 963
RRR à accorder et autres AAE	759
Divers - Charges à payer	14 034
Total	2 610 788

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	143 435		
Total	143 435		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	3 081 395		
Total	3 081 395		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Expertise comptable et commissariat aux Comptes.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	30/06/2019	31/05/2018
Produits financiers de participation	48 000	20 990
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	304	129 379
Autres intérêts et produits assimilés	19 852	8 730
Reprises sur provisions et transferts de charge	14 827	
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	82 982	159 098
Dotations financières aux amortissements et provisions		600
Intérêts et charges assimilées	47 401	67 943
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	47 401	68 543
Résultat financier	35 581	90 555

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transferts de charges	47 782	
79120000 - Remboursement agefos - Autres frais	5 812	
79140000 - Avantages en nature hors associés	5 914	
79150000 - Trf de charges - Divers social	42 509	
	102 018	
Total	102 018	

Parties liées

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES : 19 910€

Liste des transactions significatives

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché.

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 430	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	27 490	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	604 123	
Produits des cessions d'éléments d'actif		1 252 056
Autres produits		6 748
Dégrevement contrôle fiscal		6 748
Produit cession actions JP Salfranc		302 822
Produit Cession bailment Saint Geosmes		112 000
Produit Cession clientèle Remiremont		767 108
Remboursements créances perdues		10 675
Provision RTT du 31/05/2018	51 932	
TOTAL	684 975	2 458 157

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	2 244 767
Taux Normal - 28 %	500 000
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	360 710
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	4 533
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	29 046
Autres imputations	

CICE de l'année 2018 = 360 710€

Crédit d'impôt apprentissage = 4 533€

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Crédit d'impôt Mécenat = 29 046€

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	2 117 279	674 566	1 442 713
+ Résultat exceptionnel	584 504		584 504
- Participations des salariés	233 047		233 047
Résultat comptable	2 468 737	674 567	1 794 170
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

AUTRES INFORMATIONS

Effectif

Effectif moyen du personnel : 248,21 personnes dont 16 apprentis et 6 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	49	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	199	
Ouvriers		
Total	248	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Information non mentionnée pour des raisons confidentielles, car elle reviendrait à communiquer des rémunérations individuelles.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : SAS AVENIR IE

Forme : SAS

SIREN : 844 333 245

Au capital de : 65 086 020 euros

Adresse du siège social :

106 Cours Charlemagne

69002 LYON

AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
NANTISSEMENT ACTIONS FICOGEST	500 000
NANTISSEMENT ACTIONS IE AUBE	100 000
NANTISSEMENT ACTIONS SOGECO DIJON	480 000
NANTISSEMENT TITRES TECHNICOMPTA GRAY	1 250 000
NANTISSEMENTS TITRES HAUTE MARNE	600 000
Autres engagements donnés	2 930 000
Total	2 930 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Garanties consenties :

Total des emprunts garantis par des suretés (Montant à l'origine) : 2 930 000 Euros

Total des emprunts garantis par des suretés (capital restant dû) : 1 708 893 Euros

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 377 925 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 377 926 euros

Les engagements ont été constatés sous forme de provisions. Ils figurent au poste "provisions pour risques et charges" au bilan pour un montant de 377 925€

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon retrospective au prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans.

Le calcul tient compte des paramètres suivants :

- Taux d'actualisation : 1.04%

- Taux de progression des salaires : 1.5% constant

- Taux de rotation selon l'ancienneté : "moins de 5 ans = 15% " de 5 à 15 ans = 10% " plus de 15 ans = 2%

- Taux de charges patronales fixé à 45%

AUTRES INFORMATIONS

La constitution de la provision est nette d'un contrat d'assurance en cours valorisé à hauteur de 24 645€ au 30-06-2019.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, .

IN EXTENSO CENTRE EST
Société par actions simplifiée au capital de 3 207 502 euros
Siège social : 38 rue Léo Valentin
Parc Economique le Saut le Cerf, 88000 EPINAL
RCS EPINAL 352 898 027

<u>PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS</u> <u>DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE</u> <u>DU 11 DECEMBRE 2019</u>

L'an deux mille dix-neuf,
Le 11 décembre,
A 9 heures,

Les associés de la société **IN EXTENSO CENTRE EST** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 1 Rue des Haberges - 70000 VESOUL, sur convocation faite par lettre simple adressée à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Jérôme LEDIG**, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Sophie COULIN est désignée comme secrétaire.

La société COMPAGNIE FRANCAISE DE CONTROLE ET D'EXPERTISE, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 52582 actions sur les 52582 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les lettres de convocation des associés,
- la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 juin 2019,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 juin 2019 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels

de l'exercice clos le **30 juin 2019**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2019 s'élevant à 1 794 170,18 euros de la manière suivante :

<i>Bénéfice de l'exercice :</i>	<i>1 794 170,18 euros</i>
--	----------------------------------

<i>Réserve légale</i>	<i>17 690,00 euros</i>
------------------------------	-------------------------------

<i>A titre de dividendes aux associés</i>	<i>769 888 euros</i>
<i>Soit 16 €/action</i>	

<i>Le solde</i>	<i>1 006 592,18 euros</i>
------------------------	----------------------------------

***En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à
2 415 481,84 euros.***

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 28 512 Euros. Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019 non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève donc quant à lui 741 376 à Euros.

L'assemblée est informée que les dividendes perçus par les personnes physiques, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 12,8%.

Il est également précisé que la répartition des dividendes entre les associés tient compte des accords intervenus à l'unanimité des associés concernant l'entrée de nouveaux associés et notamment que les actions nouvelles créées postérieurement au 30 juin 2019 n'ouvrent pas droit à dividendes .

Enfin, pour nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les distributions de dividendes réalisées au cours des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction de 40 % sur les dividendes (Article 158.3.2 C.G.I.)	
			Dividendes éligibles	Dividendes non éligibles
31 mai 2018	794 912,00	49 682	38 986,02	755 925,98
31 mai 2017	581 332,16	42 464	65 293,05	516 039,11
31 mai 2016	655 726	41 423	49 239,91	606 486,18

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Jérôme LEDIG



Société par Actions Simplifiée
IN EXTENSO
CENTRE-EST
38, rue Léo Valentin
Parc Economique le Saut le Cerf
88000 EPINAL

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice de 13 mois clos le 30 juin 2019





Compagnie
Française
de Contrôle
& d'Expertise

Société de
commissaires
aux comptes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Relatif à l'exercice de 13 mois clos le 30 juin 2019

Société par Actions Simplifiée
IN EXTENSO CENTRE-EST
38, rue Léo Valentin
Parc Economique le Saut le Cerf
88000 EPINAL

A l'assemblée générale de la société **IN EXTENSO CENTRE-EST**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **IN EXTENSO CENTRE-EST** relatifs à l'exercice de 13 mois clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juin 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre » de l'annexe des comptes annuels concernant la non comparabilité des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2019 avec ceux de l'exercice précédent.

112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

Tél. 01 40 53 39 80
fax 01 40 53 05 56

S.A. au capital de
37 000 €
Inscrite à la
Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Paris
RCS Paris B 602 006 116
Code NAF 6920 Z
N° TVA Intracommunautaire :
FR 95602006116

.../...

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note « Fonds commercial » de l'annexe des comptes annuels (page 13) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation du fonds commercial.
- La note « Immobilisations financières » de l'annexe des comptes annuels (page 14) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce appellent de notre part les observations suivantes : le rapport de gestion n'inclut pas les informations relatives au nombre des factures concernées reçues et émises et au nombre des factures exclues émises prévues par cet article.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

.../...

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 3 décembre 2019

**Compagnie Française
De Contrôle et d'Expertise
"C.F.C.E."**

Société de commissaires aux comptes

Albert ABEHSSERA
Expert-comptable diplômé
Commissaire aux comptes



ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2019	Net 31/05/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	517 292	41 742	475 550	604 139
Fonds commercial (1)	5 163 503		5 163 503	5 117 171
Autres immobilisations incorporelles	6 818 104	3 672	6 814 432	5 698 187
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	152		152	1 975
Constructions	43 948	31 185	12 763	997
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 984	2 227	2 757	
Autres immobilisations corporelles	2 038 148	1 280 580	757 568	765 447
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	28 735	11 523	17 212	1 246 327
Créances rattachées aux participations	4 811		4 811	
Autres titres immobilisés	90 485	89 303	1 182	992
Prêts	91 389		91 389	94 298
Autres immobilisations financières	81 257		81 257	79 817
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 882 809	1 460 232	13 422 577	13 609 350
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				21 160
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	8 386 252	1 044 010	7 342 242	7 393 299
Autres créances	1 397 410	1 216	1 396 194	1 584 753
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	75 722	17 423	58 299	52 007
Disponibilités	2 508 614		2 508 614	1 503 833
Charges constatées d'avance (3)	143 435		143 435	147 007
TOTAL ACTIF CIRCULANT	12 511 434	1 062 650	11 448 784	10 702 059
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	27 394 242	2 522 881	24 871 361	24 311 409
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

BILAN PASSIF

	30/06/2019	31/05/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 935 198	3 030 602
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	5 889 866	5 718 172
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	303 060	287 987
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 408 890	1 413 080
Report à nouveau	41 414	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 794 170	1 331 503
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12 372 598	11 781 344
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	377 926	308 833
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	377 926	308 833
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 318 570	4 113 578
Emprunts et dettes financières diverses (3)	55 018	265 974
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	679 268	674 317
Dettes fiscales et sociales	4 843 328	4 439 880
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 822	12 977
Autres dettes	138 436	129 023
Produits constatés d'avance	3 081 395	2 585 483
TOTAL DETTES (1)	12 120 838	12 221 232
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	24 871 361	24 311 409
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 471 205	12 221 232
(1) Dont à moins d'un an (a)	9 649 633	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	152 153	157 195
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2019	31/05/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	5 097		5 097	3 897
Production vendue (biens)	512 244		512 244	469 588
Production vendue (services)	20 413 315		20 413 315	15 872 678
Chiffre d'affaires net	20 930 656		20 930 656	16 346 163
Production stockée			20 253	
Production immobilisée			200	
Subventions d'exploitation			20 033	35 056
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			504 530	526 523
Autres produits			52 822	28 570
Total produits d'exploitation (I)			21 528 495	16 936 312
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			4 774	1 421
Variations de stock				10 517
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			4 319 941	3 220 872
Impôts, taxes et versements assimilés			537 446	470 203
Salaires et traitements			8 683 740	6 887 320
Charges sociales			3 181 004	2 591 502
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			318 377	247 168
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			297 763	281 811
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			90 535	1 216
Autres charges			1 833 108	1 634 581
Total charges d'exploitation (II)			19 266 688	15 346 612
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 261 807	1 589 700
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			48 000	20 990
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			304	129 379
Autres intérêts et produits assimilés (3)			19 852	8 730
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			14 827	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			82 982	159 098
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				600
Intérêts et charges assimilées (4)			47 401	67 943
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			47 401	68 543
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			35 581	90 555
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			2 297 388	1 680 255

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2019	31/05/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	10 675	148 069
Sur opérations en capital	1 258 804	252 070
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	1 269 479	400 139
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	80 852	174 931
Sur opérations en capital	604 123	130 738
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		70 993
Total charges exceptionnelles (VIII)	684 975	376 662
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	584 504	23 477
Participation des salariés aux résultats (IX)	233 047	
Impôts sur les bénéfices (X)	854 676	372 229
Total des produits (I+III+V+VII)	22 880 956	17 495 549
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	21 086 786	16 164 046
BENEFICE OU PERTE	1 794 170	1 331 503
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	20 260	
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS IN EXTENSO CENTRE EST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 24 871 361 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 794 170 euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 01/06/2018 au 30/06/2019.

La durée de l'exercice a changé d'un exercice sur l'autre pour les raisons suivantes :

- Exercice de 13 mois dû au changement de date de clôture, au 30 juin 2019 au lieu du 31 mai 2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/07/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Application des dispositions du règlement N°2015-06 (applicable aux services ouverts à compter du 1er janvier 2016) : Méthode prospective pour l'affectation du malis technique de fusion comptabilisé au poste fonds commercial au 30/06/2019) :

Le malis technique doit désormais être affectés aux actifs sous-jacents sur lesquels existent les plus-values latentes.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 20 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 20 ans
- * Installations techniques : 3 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 - 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 3 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise apprécie à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires (Droit de mutation, honoraires et frais d'actes).

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net corrigée de la filiale ou en fonction de ses perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable inscrite à l'actif du bilan (augmentée le cas échéant du mali technique affecté aux titres de participation), une provision pour dépréciation des titres est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture a été constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 180 109 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Dérogations

L'entreprise a eu recours à des options particulières :

- Travaux en cours clients :
- Les travaux en cours à la clôture de l'exercice sont traités au prix de vente horaire moyen avec prise en compte des bonis malis et en retenant la méthode de l'avancement.
- Ils figurent en "Clients-factures à établir" lorsqu'il s'agit de travaux en cours et en "produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.

FAITS CARACTERISTIQUES

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

- Absorption d'IE DIJON, par voie de TUP, en date du 01/06/2018
- Absorption d'IE BESANCON, par voie de TUP, en date du 01/06/2018
- Acquisition le 01/06/2018, d'une clientèle Fiduciaire de Brabant par l'intermédiaire d'échange de titres d'un montant de 121 000€. TUP en date du 10/09/2018
- Réduction de capital par annulation de 2 577 actions proposes de 61€, dans le cadre de la sortie de l'agence de Remiremont (Jean-Paul SALFRANC). Ce dernier a racheté une partie de la clientèle pour 767 108€.
- Augmentation de capital de 61 793€, par création de 1 013 actions nouvelles, ayant pour but l'entrée d'une nouvelle associée, Severine PERRIN.

Les opérations de TUP intervenues sur l'exercice ont eu les incidences suivantes sur les comptes annuels :

1/Concernant la TUP de IE Besançon :

Cette opération a généré un Mali de confusion de 306 883.68€ intégralement affecté au fonds de commerce entant que mali technique.

2/Concernant la TUP de IE DIJON :

Cette opération a généré un Mali de confusion de 642 553.47€ intégralement affecté au fonds de commerce entant que mali technique.

3/Concernant la TUP de Fiduciaire de Brabant :

Cette opération a généré un Mali de confusion de 168 808.31€ intégralement affecté au fonds de commerce entant que mali technique.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Au cours de l'exercice 2018/2019 :

- La société IN EXTENSO CENTRE EST a absorbé par voie de TUP les sociétés IE DIJON , IE BESANCON et Fiduciaire de Brabant.

Ces TUP sont intervenues :

- > au 01 juin 2018 pour IE DIJON
- > au 01 juin 2018 pour IE BESANCON
- > au 10 septembre 2018 avec effet retroactif fiscal au 01 juin 2018 pour la dissolution et confusion avec Fiduciaire de Brabant.

Du fait des TUP intervenues à effet au 01 juin 2018, l'activité de l'exercice n'est en rien comparable à l'exercice précédent.

Autres éléments significatifs

- Identité de la société Mère consolidant les comptes de la société :

AVENIR IE SAS au capital de 65 086 020 € (SIREN : 844 333 245) - adresse : 106 Cours Charlemagne, 69002 LYON

- Au cours de l'exercice 2018-2019 :

Le capital social au 30 juin 2019 est composé de 48 118 actions soit une diminution de 1 564 actions suite aux événements suivants :

- cession agence Remiremont (Jean-Paul Salfranc) - 2577
- augmentation de capital par la création de 1 013 nouvelles actions.

FAITS CARACTERISTIQUES

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	5 117 171	209 060	162 729	5 163 503
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 743 721	1 132 825	541 150	7 335 396
Immobilisations incorporelles	11 860 892	1 341 885	703 879	12 498 899
- Terrains	2 152		2 000	152
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	19 720			19 720
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	11 206	13 022		24 227
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 884	3 101		4 984
- Installations générales, agencements aménagements divers	615 445	210 196	35 645	789 997
- Matériel de transport	113 949	21 592	8 750	126 792
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 028 281	259 644	166 565	1 121 360
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 792 637	507 555	212 960	2 087 233
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 257 850	1 063 874	2 288 178	33 546
- Autres titres immobilisés	90 079	752	347	90 485
- Prêts et autres immobilisations financières	174 116	10 270	11 739	172 646
Immobilisations financières	1 522 045	1 074 896	2 300 264	296 677
ACTIF IMMOBILISE	15 175 575	2 924 336	3 217 104	14 882 809

C.F.C.E
112, bis rue Cardine
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 222 471	277 280	1 066 328	2 566 079
Apports	119 415	230 275	8 568	358 258
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 341 886	507 555	1 074 896	2 924 337
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	703 879	212 960	2 300 264	3 217 104
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	703 879	212 960	2 300 264	3 217 104

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion (mali technique).

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

	30/06/2019
Éléments achetés	660 398
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	4 503 104
Total	5 163 503

Fonds commerciaux : acquisitions de l'exercice = 209 060.84€

Cessions de l'exercice = 162 729€

Les fonds commerciaux ne sont pas amortis, car leur durée de vie est illimitée.

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat, et, le cas échéant des frais liés à l'acquisition (Droit de mutation, honoraires et frais d'actes).

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net corrigée de la filiale ou en fonction de ses perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable inscrite à l'actif du bilan (augmentée le cas échéant du mali technique affecté aux titres de participation), une provision pour dépréciation des titres est constituée du montant de la différence.

NOTES SUR LE BILAN

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

- (1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
 (4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus
 (6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
 (8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos
 (10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SCI DU PRIEU	8	-5	64,80	16	4	1			-3	
SARL IN EXTENSO CENTRE EST	4	68	99,98	4	4			95	66	48
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SARL TRANSAXIO CENTRE EST	25	5	30,00	8	8			194		
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

C.F.C.E
 112, bis rue Cardinet
 75017 PARIS
 Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	452 661	23 254	430 501	45 414
Immobilisations incorporelles	452 661	23 254	430 501	45 414
- Terrains	178	83	261	
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	19 720			19 720
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	10 208	1 256		11 465
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 884	343		2 227
- Installations générales, agencements aménagements divers	427 709	80 618	6 274	502 052
- Matériel de transport	59 418	22 523	8 750	73 192
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	640 982	190 299	125 946	705 335
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 160 099	295 123	141 231	1 313 992
ACTIF IMMOBILISE	1 612 760	318 377	571 732	1 359 406

Détails des Amortissements au début de l'exercice :

Amortissements au 01/06/2018 (à l'ouverture) : 1 465 614€

Reprise des amortissements constitués dans les sociétés absorbées : 148 695€

Total : 1 612 760€

Dotation de l'exercice : 318 377€

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 104 554 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	4 811		4 811
Prêts	91 389		91 389
Autres	81 257		81 257
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	8 386 252	8 386 252	
Autres	1 397 410	1 397 410	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	143 435	143 435	
Total	10 104 554	9 927 097	177 457
Prêts accordés en cours d'exercice	-2 909		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	1 997 889
Clients - FAE hors groupe	3 448
RRR à obtenir & avoirs à recevoir	4 250
Orga. sociaux - Pdts à recevoir	6 685
Etat - produits à recevoir	180 109
Divers - Produits à recevoir	9 085
Total	2 201 467

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière des principaux éléments du portefeuille se monte à 58 299 euros pour une valeur comptable de 75 722 euros. Le montant des moins-value latentes correspondantes est de 17 423 euros.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit, pour les informations principales, comme suit :

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

	Valeur historique	Valeur liquidative	Gains latents	Pertes latentes
PORTFEUILLE BOURSIER	75 722	58 299		17 423
TOTAL	75 722	58 299		17 423

Les valeurs mobilières de placements sont valorisées au dernier cours connu au moment de la clôture lorsqu'il s'agit de titres faisant l'objet d'une cotation.

Lorsque ce cours est inférieur aux coûts historiques d'achat tels qu'ils figurent en comptabilité, une provision pour dépréciation est constatée.

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	100 826			100 826
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	1 038 206	417 014	392 571	1 062 650
Total	1 139 033	417 014	392 571	1 163 476
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		297 763	377 744	
Financières			14 827	
Exceptionnelles				

Dépréciation des immobilisations

Reprise des dépréciations des immobilisations financières constitués dans les sociétés absorbées : 216€

Reprise des dépréciations des créances clients constitués dans les sociétés absorbées : 119 252€

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 1 045 226 euros.

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 17 423 euros. Par catégorie de valeurs mobilières, les éléments significatifs sont :

	Montant
Portefeuille boursier (titres cotés)	17 423
TOTAL	17 423

La dépréciation sur le portefeuille boursier correspond à la moins-value latente calculée par référence au cours de clôture au 30 juin 2019 soit une provision constituée pour 17 423€.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 935 198,00 euros décomposé en 48 118 titres d'une valeur nominale de 61,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	49 682	61,00
Titres émis pendant l'exercice	-1 564	61,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	48 118	61,00

Le capital de 3 030 602€ au 31 mai 2018 a été mouvementé au cours de l'exercice 2018/2019 de la manière suivante :

- diminution de 157 197€ suite à la cession de 2 577 actions (JP Salfranc)
- augmentation de 61 793€ par apport en numéraire en 01/2019 (S.Perrin) et émission de 1 013 nouvelles actions.

Le capital au 30 juin 2019 est de 2 935 198€ pour 48 118 actions de 61€ chacune

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de parts ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
IN EXTENSO NATIONAL 69002 LYON	51,69	24 875,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

NOTES SUR LE BILAN

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 09/11/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	1 331 503
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 331 503
Affectations aux réserves	536 591
Distributions	794 912
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	1 331 503

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/06/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2019
Capital	3 030 602		61 793	157 197	2 935 198
Primes d'émission	5 718 172		171 694		5 889 866
Réserve légale	287 987	15 073	15 073		303 060
Réserves générales	1 413 080	521 518	521 518	525 708	1 408 890
Réport à Nouveau				-41 414	41 414
Résultat de l'exercice	1 331 503	-1 331 503	1 794 170	1 331 503	1 794 170
<i>Dividendes</i>		794 912			
Total Capitaux Propres	11 781 344		2 564 248	1 972 995	12 372 598

C.F.C.E
 112, bis rue Cardinet
 75017 PARIS
 Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	308 833	69 093			377 926
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	308 833	69 093			377 926
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		90 535	24 768		
Financières					
Exceptionnelles					

Reprise des provisions pour IFC constituées dans les sociétés absorbées : 3 326€

Dotation de l'exercice : 90 535€

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 12 120 838 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	152 153	152 153		
- à plus de 1 an à l'origine	3 166 417	695 212	2 130 472	340 733
Emprunts et dettes financières divers (*)	9 333	9 333		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	679 268	679 268		
Dettes fiscales et sociales	4 842 638	4 842 638		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 822	4 822		
Autres dettes (**)	184 812	184 812		
Produits constatés d'avance	3 081 395	3 081 395		
Total	12 120 838	9 649 633	2 130 472	340 733
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	80 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	869 966			
(**) Dont envers les groupes et associés	46 376			

Total des emprunts garantis par des suretés (Montant à l'origine) : 2 930 000 Euros

Total des emprunts garantis par des suretés (capital restant dû) : 1 708 893 Euros

Reprise des emprunts constitués dans les sociétés absorbées : 69 655€

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	68 228
Fournisseurs - FAR hors groupe	74 899
ICNE s/ autres emprunts, dettes as.	9 333
Dettes provisionnées pour CP	884 803
Dettes provisionnées pour RTT	124 965
Personnel - Autres charges à payer	234 329
Personnel - Primes à payer	464 067
Orga. sociaux - CS sur CP	319 274
Orga. sociaux - Autres CS à payer	145 067
Charges à payer form prof. contin	59 145
Charges à payer particip eff constr	51 792
Charges à payer taxe apprentissag	4 722
Etat - Charges à payer	144 408
Charge à payer - CFE	10 963
RRR à accorder et autres AAE	759
Divers - Charges à payer	14 034
Total	2 610 788

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	143 435		
Total	143 435		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	3 081 395		
Total	3 081 395		

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Expertise comptable et commissariat aux Comptes.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	30/06/2019	31/05/2018
Produits financiers de participation	48 000	20 990
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	304	129 379
Autres intérêts et produits assimilés	19 852	8 730
Reprises sur provisions et transferts de charge	14 827	
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	82 982	159 098
Dotations financières aux amortissements et provisions		600
Intérêts et charges assimilées	47 401	67 943
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	47 401	68 543
Résultat financier	35 581	90 555

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transferts de charges	47 782	
79120000 - Remboursement agefos - Autres frais	5 812	
79140000 - Avantages en nature hors associés	5 914	
79150000 - Trf de charges - Divers social	42 509	
	102 018	
Total	102 018	

Parties liées

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES : 19 910€

Liste des transactions significatives

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché.

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 430	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	27 490	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	604 123	
Produits des cessions d'éléments d'actif		1 252 056
Autres produits		6 748
Dégrevement contrôle fiscal		6 748
Produit cession actions JP Salfranc		302 822
Produit Cession bâtiment Saint Geosmes		112 000
Produit Cession clientèle Remiremont		767 108
Remboursements créances perdues		10 675
Provision RTT du 31/05/2018	51 932	
TOTAL	684 975	2 458 157

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	2 244 767
Taux Normal - 28 %	500 000
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	360 710
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	4 533
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	29 046
Autres imputations	

CICE de l'année 2018 = 360 710€

Crédit d'impôt apprentissage = 4 533€

C.F.C.E
 112, bis rue Cardinet
 75017 PARIS
 Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Crédit d'impôt Mécenat = 29 046€

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	2 117 279	674 566	1 442 713
+ Résultat exceptionnel	584 504		584 504
- Participations des salariés	233 047		233 047
Résultat comptable	2 468 737	674 567	1 794 170
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

AUTRES INFORMATIONS

Effectif

Effectif moyen du personnel : 248,21 personnes dont 16 apprentis et 6 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	49	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	199	
Ouvriers		
Total	248	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Information non mentionnée pour des raisons confidentielles, car elle reviendrait à communiquer des rémunérations individuelles.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : SAS AVENIR IE

Forme : SAS

SIREN : 844 333 245

Au capital de : 65 086 020 euros

Adresse du siège social :

106 Cours Charlemagne

69002 LYON

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>NANTISSEMENT ACTIONS FICOGEST</i>	500 000
<i>NANTISSEMENT ACTIONS IE AUBE</i>	100 000
<i>NANTISSEMENT ACTIONS SOGECO DIJON</i>	480 000
<i>NANTISSEMENT TITRES TECHNICOMPTA GRAY</i>	1 250 000
<i>NANTISSEMENTS TITRES HAUTE MARNE</i>	600 000
Autres engagements donnés	2 930 000
Total	2 930 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Garanties consenties :

Total des emprunts garantis par des suretés (Montant à l'origine) : 2 930 000 Euros

Total des emprunts garantis par des suretés (capital restant dû) : 1 708 893 Euros

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 377 925 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 377 926 euros

Les engagements ont été constatés sous forme de provisions. Ils figurent au poste "provisions pour risques et charges" au bilan pour un montant de 377 925€

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon retrospective au prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans.

Le calcul tient compte des paramètres suivants :

- Taux d'actualisation : 1.04%
- Taux de progression des salaires : 1.5% constant
- Taux de rotation selon l'ancienneté : "moins de 5 ans = 15% " de 5 à 15 ans = 10% " plus de 15 ans = 2%
- Taux de charges patronales fixé à 45%

AUTRES INFORMATIONS

La constitution de la provision est nette d'un contrat d'assurance en cours valorisé à hauteur de 24 645€ au 30-06-2019.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, .

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après

Société In Extensio Centre Est
38 rue Léon Valentin - 88000 Epinal - RCS 352898027

Représentée

☒ par son représentant légal (Qualité et identité) *Frédéric Lédig - Président*

☐ par une personne habilitée à effectuer cette certification par les textes régissant la forme de la société (Qualité et identité) :

☒ Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

nom:

prénom:

adresse ou dénomination:

.....

adresse du siège:

.....

numéro unique d'identification- (Siren):

Signature

